

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 19 juillet 2016 portant dissolution de la brigade territoriale de Montiers-sur-Saulx et modification corrélative des circonscriptions des brigades territoriales de Ligny-en-Barrois, d'Ancerville et de Gondrecourt-le-Château (Meuse)

NOR : INTJ1611426A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

La brigade territoriale de Montiers-sur-Saulx (Meuse) est dissoute à compter du 1^{er} septembre 2016. Corrélativement, les circonscriptions des brigades territoriales de Ligny-en-Barrois, d'Ancerville et de Gondrecourt-le-Château (Meuse) sont modifiées, à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Ligny-en-Barrois, d'Ancerville et de Gondrecourt-le-Château exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 19 juillet 2016.

Pour le ministre et par délégation :
*L'inspecteur général de l'administration,
directeur des soutiens et des finances,*
P. DEBROSSE

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Montiers-sur-Saulx	Biencourt-sur-Orge Brauvilliers Bure Couvertpuis Dammarie-sur-Saulx Fouchères-aux-Bois Héwilliers Le Bouchon-sur-Saulx Mandres-en-Barrois Ménil-sur-Saulx Montiers-sur-Saulx Morley Ribeaucourt Villers-le-Sec	(Dissolution)
Ligny-en-Barrois	Chanteraine Givrauval Guerpont Ligny-en-Barrois Longeaux Maulan Menaucourt Naix-aux-Forges Nançois-sur-Ornain Nant-le-Grand Nant-le-Petit Nantois Salmagne Saint-Amand-sur-Ornain Tannois Tronville-en-Barrois Velaines Willeroncourt	Chanteraine Dammarie-sur-Saulx Fouchères-aux-Bois Givrauval Guerpont Le Bouchon-sur-Saulx Ligny-en-Barrois Longeaux Maulan Menaucourt Morley Naix-aux-Forges Nançois-sur-Ornain Nant-le-Grand Nant-le-Petit Nantois Salmagne Saint-Amand-sur-Ornain Tannois Tronville-en-Barrois Velaines Villers-le-Sec Willeroncourt
Ancerville	Ancerville Aulnois-en-Perthois Baudonvilliers Bazincourt-sur-Saulx Brillon-en-Barrois Cousances-les-Forges Haironville Juvigny-en-Perthois Lavincourt Lisle-en-Rigault Montplonne Rupt-aux-Nonains Saudrupt Savonnières-en-Perthois Sommelonne Stainville Ville-sur-Saulx	Ancerville Aulnois-en-Perthois Baudonvilliers Bazincourt-sur-Saulx Brauvilliers Brillon-en-Barrois Cousances-les-Forges Haironville Juvigny-en-Perthois Lavincourt Lisle-en-Rigault Ménil-sur-Saulx Montplonne Rupt-aux-Nonains Saudrupt Savonnières-en-Perthois Sommelonne Stainville Ville-sur-Saulx

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Gondrecourt-le-Château	Abainville Amanty Badonvilliers-Gérauwilliers Baudignécourt Bonnet Chassez-Beaupré Dainville-Bertheléville Delouze-Rosières Demange-aux-Eaux Gondrecourt-le-Château Horville-en-Ornois Houdelaincourt Les Roises Mauvages Saint-Joire Tréveray Vaudeville-le-Haut Vouthon-Bas Vouthon-Haut	Abainville Amanty Badonvilliers-Gérauwilliers Baudignécourt Biencourt-sur-Orge Bonnet Bure Chassez-Beaupré Couvertpuis Dainville-Bertheléville Delouze-Rosières Demange-aux-Eaux Gondrecourt-le-Château Héwilliers Horville-en-Ornois Houdelaincourt Les Roises Mandres-en-Barrois Mauvages Montiers-sur-Saulx Ribeaucourt Saint-Joire Tréveray Vaudeville-le-Haut Vouthon-Bas Vouthon-Haut